

Présentation de l'école de musique intercommunale du cubzaguais

255 élèves sont inscrits pour l'année 2009/10 à l'école de musique intercommunale. Les élèves sont accueillis sur 2 communes du canton : au château Robillard à St André de Cubzac et à l'ancienne mairie de Cubzac Les Ponts.

18 Professeurs diplômés enseignent dans les différentes disciplines.

Un large choix d'activités est proposé aux enfants, adolescents et jeunes adultes qui souhaitent découvrir, s'initier, approfondir des connaissances musicales seul ou en groupe dans le but d'une pratique amateur.

L'école de musique est affiliée à la FFEM (Fédération française de l'enseignement musical) et adhérente de l'UDEM33 (union départementale des écoles de musique de la Gironde) ce qui lui permet de garder les contacts nécessaires pour une unité pédagogique et l'application des programmes d'évaluations nationaux.

L'éveil musical proposé dès l'âge de 5 ans est une phase de sensibilisation au monde sonore sur 2 années : initiation vocale, écoute musicale, développement de la créativité, jeux rythmiques, découverte des instruments.

A partir de 7 ans, c'est le parcours traditionnel : les élèves intègrent des cours hebdomadaires de formation musicale (solfège).

La formation instrumentale proposée est en cours individuel.

Disciplines proposées :

- Piano
- Guitare
- Mandoline
- Batterie
- Percussion
- Trompette
- Cornet
- Cor
- Tuba
- Trombone
- Flûte traversière
- Flûte à bec
- Clarinette
- Saxophone
- Violon
- Violoncelle

En complément de l'apprentissage général, les pratiques collectives sont très présentes au sein de l'école :

- Orphéon (débutants, ensemble mixte)
- Ensemble à cordes
- Ensemble de cuivres
- Harmonie junior (1^{er} cycle, ensemble à vent et percussion)
- Ensemble guitares et mandolines
- Ateliers guitares
- Ateliers chant enfants et adultes
- Ateliers Musique Assistée par Ordinateur
- Ateliers musique amplifiée Orchestre d'harmonie de St André (Pour les élèves de 2^d et 3^e cycles des classes de vent et percussion)

Les adolescents et jeunes adultes sont orientés en fonction de leur motivation et aptitude, en ateliers ou cours individuel. La demande des adolescents étant croissante, un parcours spécifique se met en place pour la prochaine rentrée.

L'école de musique, c'est aussi

- Un studio MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

- Un parc instrumental de prêt :

Chaque année, la communauté de communes investit dans l'achat d'instrument qui sont prêtés aux élèves débutants pour 25€ l'année.

L'école a 40 instruments dans son parc de prêt.

- Des conventions de partenariats avec les associations musicales du canton : mise à disposition de professeur et de matériel.
- Des animations scolaires : présentation et découverte d'instruments.
- Des concerts et animations sur le canton.

Permanences du secrétariat :

les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 16h à 19h

le mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Téléphone : 05 57 43 05 03

Lien internet :

www.udem33.fr

Adresse mail :

emi@cdc-cubzaguais.fr